



ALDV

Association Loisirs Détente de Vaucluse

Compte rendu du Conseil d'Administration du 17.04.2025

- Présents :*
- François Piard (Président)
 - Jean-Pierre Perret (Secrétaire)
 - Suzanne Morand (Administratrice)
 - Véronique Sobczak (Administratrice)
 - Jean-François Pion (Animateur)
- Absents :*
- Marie France Corneille (Animatrice)
 - Marc Mercadier (Trésorier)

Programmes des randos classiques

- Le programme des randos « classiques » a été établi jusqu'à fin septembre 2025.

Randos douces

- Le programme des randos « douces » a été établi jusqu'à fin septembre 2025.
- Pas de modifications dans leur organisation, les modalités actuelles semblent convenir, car la moyenne de fréquentation depuis la reprise est de 7,1 personnes par sortie.

Subvention « projet sportif »

- Les animateurs sont invités à présenter leurs demandes de remboursement dans les meilleurs délais.
- Marc en fera le point dès que possible.

Sorties culturelles

- La sortie ferroviaire proposée par l'association APCC 6550 vers Béziers a connu un réel succès, malgré la météo assez défavorable.
- Merci à François d'avoir organisé cette activité et trouvé un excellent restaurant pour nos agapes dominicales.
- Une nouvelle sortie du même type est envisagée vers Bandol ou Toulon, les 4 ou 5 octobre. François nous tiendra au courant des détails, dès qu'ils seront connus.

Séjour à Parent

- Les acomptes versés par les 10 participants reçus par Véronique ont été transmis à l'organisateur, les VVF.
- Véronique et Jean-François planchent sur le programme des balades qui seront proposées. Ils feront un tableau récapitulatif de leurs propositions qui sera communiqué aux participants.
- Jean-Pierre planchera sur des possibles randos douces.
- Véronique précise, en ce qui concerne le séjour au VVF à PARENTS, que tous les participants sont libres de faire des propositions de visites, balades, randonnées.

.../...

Saison 2025/2026

Pour la saison 2025/2026, l'Assemblée Générale Fédérale de la FFR du 3 avril a voté :

le maintien des tarifs des licences, de l'affiliation des clubs ainsi que des autres titres (Pass Découverte, Randopass, et Carte baliseur-collecteur)

Donc

- les montants des cotisations pour la saison sera donc de 45 € (hors abonnement à la revue)
 - 22€ pour ceux qui prennent la licence FFRP dans une autre structure.
- Ces cotisations seront à verser dès les premières participations aux randos et devront être accompagnées, selon la règle en vigueur depuis plusieurs années, de :
 - Soit un certificat médical
 - Soit d'une attestation stipulant que vous avez répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé. (PJ)

Enfin, maintient pour la saison 2025/2026 de ce qui a été prévu dans le budget l'an dernier pour les adhérents ayant dépassé 80 ans au cours de la dite saison, n'auront à régler que 14€15, les 30€85 de la licence FFRP étant pris en charge par l'ALDV

Questions diverses

- Véronique ayant confirmé qu'elle ne voulait pas être la « référent » voyages et sorties, c'est Suzanne qui accepte cette charge, avec les remerciements de tous. C'est vers elle qu'il faudra aiguiller les propositions que nous recevons de tous côtés.

Prochaine réunion du Bureau

- Elle aura lieu le jeudi 25 septembre 2025, de 9h30 à 12h, dans la salle Bezert, à Montfavet. (à confirmer)

La séance est levée vers 11h15

+ = + = + = + = + = + = +